

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

PLAN D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

pour l'année 2005

*Relations
avec les citoyens
et Immigration*

Québec 

Ce document a été conçu et réalisé par la Direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004
ISBN : 2-550-43480-3

PLAN D'IMMIGRATION POUR L'ANNÉE 2005

Le présent dépôt à l'Assemblée nationale du *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2005* est conforme aux dispositions de la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., chapitre I-0.2 modifié par le chapitre 18 des lois de 2004).

Les dispositions législatives

L'article 3.0.1 de la Loi sur l'immigration au Québec précise que :

Le ministre, en tenant compte de la politique gouvernementale relative aux immigrants et aux ressortissants étrangers et de ses orientations en matière d'immigration, établit un plan annuel d'immigration.

Ce plan a pour objet de préciser les volumes d'immigration projetés pour favoriser l'enrichissement du patrimoine socioculturel du Québec dans le cadre des objectifs poursuivis en matière de sélection des ressortissants étrangers.

Le plan indique le nombre maximum ou estimé de ressortissants étrangers pouvant s'établir au Québec ou de certificats de sélection pouvant être délivrés et la répartition de ce nombre par catégorie ou à l'intérieur d'une même catégorie; ce nombre peut aussi être établi par bassin géographique. Le plan est établi en tenant compte, notamment, de la demande globale de certificats de sélection prévue, des prévisions des niveaux d'admission et de sélection et de la capacité d'accueil et d'intégration du Québec.

Un bassin géographique peut comprendre un pays, un groupe de pays, un continent ou une partie de continent.

Le plan est déposé à l'Assemblée nationale au plus tard le 1^{er} novembre ou, si l'Assemblée ne siège pas à cette date, au plus tard le quinzième jour suivant la reprise de ses travaux.

Les orientations adoptées pour la période 2005-2007

À la suite des auditions de la Commission de la culture tenues en février et mars 2004, le Conseil des ministres a adopté les orientations suivantes quant à l'immigration qui devrait être accueillie au Québec au cours des années 2005, 2006 et 2007 :

- Assurer une progression des volumes d'immigration pour que ceux-ci atteignent 48 000 admissions en 2007;
- Augmenter le nombre et la proportion de jeunes personnes actives et de jeunes familles;
- Assurer une progression du nombre et de la proportion des travailleurs sélectionnés;
- Maintenir à au moins 50 % la proportion de personnes immigrantes connaissant le français au moment de leur admission.

Le plan d'immigration pour l'année 2005 amorce donc la planification adoptée pour la période triennale 2005-2007.

Les admissions planifiées pour l'année 2005

Les admissions d'une année découlent en grande partie de la sélection effectuée au cours des années précédentes. L'exercice de planification prend donc en compte :

- le nombre de personnes ayant franchi l'étape de la sélection québécoise;
- la proportion des personnes acceptées en sélection qui ne mènent pas à terme leur projet;
- les délais de traitement du gouvernement fédéral;
- le temps que mettent les candidats eux-mêmes à concrétiser leur projet d'immigration.

Le tableau de la page 7 présente la composition du mouvement d'immigration planifié pour 2005. Dans l'ensemble :

- le Québec prévoit accueillir entre 44 000 et 46 500 immigrants;
- la part des immigrants admis découlant de la sélection québécoise devrait être de l'ordre de 70 % du total des admissions;
- la proportion des immigrants connaissant le français au moment de leur admission devrait atteindre environ 54 % du volume global.

Les admissions par catégorie d'immigration devraient se répartir de la façon suivante :

- **immigration économique** : 28 800 à 30 000 immigrants admis, en hausse par rapport à 2004. Le nombre de travailleurs qualifiés serait de l'ordre de 26 500 à 27 000 et celui des autres immigrants de ce volet, d'environ 500. Le volume des admissions des gens d'affaires (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes) pourrait s'établir entre 2 000 et 2 500. Il s'agit d'un volume en légère hausse par rapport à celui prévu pour l'année 2004;
- **regroupement familial** : 9 600 à 10 300 personnes parrainées, soit un volume similaire à celui prévu pour 2004;
- **réfugiés et personnes en situation semblable** : 5 400 à 5 900 personnes, dont entre 2 200 et 2 400 réfugiés sélectionnés à l'étranger. Ce dernier volume est en légère hausse par rapport à celui prévu pour 2004. De 3 200 à 3 500 réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile (incluant

leur conjoint et leurs enfants à charge) pourraient être admis en 2005. Cette prévision, à la baisse par rapport à 2004, s'explique par la réduction importante des demandes d'asile présentées au Québec, comme ailleurs au Canada, depuis l'année 2002;

- **autres immigrants** : entre 200 et 300 personnes pourraient être admises en 2005.

Les admissions planifiées pour 2005 se répartissent relativement également selon le continent d'origine. La répartition des admissions par catégorie d'immigration, présentée au tableau de la page 8, fournit les indications suivantes :

- les travailleurs qualifiés proviennent des bassins où il y a une plus forte concentration de candidats correspondant aux exigences du Québec en matière de sélection (ex. : scolarisés et francophones), soit l'Europe, l'Amérique et l'Afrique;
- les gens d'affaires proviennent principalement d'Asie;
- les immigrants de la catégorie du regroupement familial proviennent de tous les continents, avec une concentration particulière en Asie; leur distribution dépend en partie des parrainages souscrits par des immigrants admis au cours des années antérieures; les enfants faisant l'objet d'une adoption internationale sont également inclus dans cette catégorie;
- bien que la répartition géographique des réfugiés sélectionnés par le Québec varie en fonction de la conjoncture internationale, celle-ci devrait, en 2005, être similaire à celle de 2004; ces réfugiés proviendraient, pour une grande part, d'Amérique mais aussi d'Afrique et d'Asie;
- les réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile proviennent d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

Les volumes des admissions planifiées pour 2005, ainsi que leur répartition par catégorie et par bassin géographique, sont des estimations.

La réalisation des objectifs du plan d'immigration du Québec pour 2004

Les données actuellement disponibles pour 2004 et les prévisions pour le reste de l'année indiquent que les admissions se situeront, dans l'ensemble, à hauteur des objectifs annoncés dans le plan d'immigration pour 2004.

Le tableau de la page 7 décrit l'évolution de l'immigration au Québec en 2002 et 2003 et présente les résultats prévisibles pour 2004. Ainsi :

- le volume total des admissions devrait s'établir entre 41 300 et 43 800 immigrants, soit un niveau se situant à l'intérieur des objectifs planifiés¹;
- la part des immigrants connaissant le français devrait atteindre une proportion de 57 % à 58 %, soit un résultat au-delà de la cible planifiée pour 2004;
- la part des admissions découlant de la sélection québécoise pourrait se situer entre 66 % et 68 %, la plus forte proportion atteinte depuis la conclusion de l'Accord Canada-Québec en 1991;
- le nombre d'immigrants admis dans le volet de l'immigration économique devrait atteindre la cible planifiée en raison du fort volume d'admissions de travailleurs, et ce, en dépit du niveau moins élevé de gens d'affaires :
 - travailleurs qualifiés : le nombre d'admissions devrait s'établir entre 23 000 et 23 600, alors que l'estimation maximale se situait à 22 800;
 - gens d'affaires (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes) : le nombre d'admissions ne devrait pas dépasser 2 000 immigrants, soit un volume inférieur à la cible minimale planifiée, qui était de 2 900 admissions;
- le volume des immigrants acceptés dans le volet du regroupement familial devrait se situer entre 9 000 et 9 700 admissions, soit à l'intérieur de la fourchette de la planification pour 2004;
- dans le volet des réfugiés et des personnes en situation semblable (réfugiés pris en charge par l'État, réfugiés acceptés dans le cadre du parrainage collectif ainsi que réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile) le

¹ À ce nombre, il faut ajouter l'admission d'environ 1 800 travailleurs qualifiés qui ont été sélectionnés pour une destination autre que le Québec. Il s'agit de candidats qui, à leur arrivée au Canada, ont changé de destination. En vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, ces personnes auraient dû être soumises à la sélection du Québec.

nombre d'admissions serait de l'ordre de 6 400 à 7 300 ventilées comme suit :

- réfugiés sélectionnés à l'étranger : le nombre devrait se situer entre 2 000 et 2 200 admissions, tel qu'il a été planifié;
- réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile : le volume des admissions devrait se situer entre 4 400 et 5 100, soit un volume se situant à l'intérieur de la fourchette prévue;
- autres immigrants : le volume attendu est plus élevé que celui qui avait été prévu, le nombre de personnes qui ont obtenu la résidence permanente sur place pour des motifs humanitaires ayant augmenté en 2004 en raison notamment du programme algérien mis en place pour examiner la candidature de ressortissants touchés par la levée du moratoire sur les renvois en Algérie. On estime à 300 le nombre de personnes admises en 2004 en vertu de ce programme.

Le nombre de personnes admises au Québec^a

| | Résultats | | Plan 2004 | | Prévisions 2004 ^c | | Plan 2005 | |
|---|---------------|-------------------|---------------|---------------|------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2002 | 2003 ^b | Min. | Max. | Min. | Max. | Min. | Max. |
| Immigration économique | 23 300 | 23 800 | 24 400 | 26 400 | 25 200 | 26 000 | 28 800 | 30 000 |
| Travailleurs qualifiés ¹ | 20 600 | 22 100 | 21 300 | 22 800 | 23 000 | 23 600 | 26 500 | 27 000 |
| Gens d'affaires | 2 500 | 1 500 | 2 900 | 3 400 | 1 800 | 2 000 | 2 000 | 2 500 |
| Autres économiques ² | 200 | 200 | 200 | 200 | 400 | 400 | 300 | 500 |
| Regroupement familial | 7 900 | 9 300 | 9 200 | 9 900 | 9 000 | 9 700 | 9 600 | 10 300 |
| Réfugiés et personnes en situation semblable | 6 400 | 6 200 | 6 300 | 7 600 | 6 400 | 7 300 | 5 400 | 5 900 |
| Réfugiés sélectionnés à l'étranger ³ | 1 800 | 2 400 | 2 000 | 2 200 | 2 000 | 2 200 | 2 200 | 2 400 |
| Réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile | 4 600 | 3 800 | 4 300 | 5 400 | 4 400 | 5 100 | 3 200 | 3 500 |
| Autres immigrants⁴ | 0 | 200 | 100 | 100 | 700 | 800 | 200 | 300 |
| Ensemble de l'immigration | 37 600 | 39 500 | 40 000 | 44 000 | 41 300 | 43 800 | 44 000 | 46 500 |
| Part de la sélection québécoise ⁵ | 67% | 67% | 66% | 65% | 68% | 66% | 71% | 70% |
| Part de l'immigration économique | 62% | 60% | 61% | 60% | 61% | 59% | 65% | 65% |
| Proportion d'immigrants connaissant le français | 49% | 51% | 50% | 50% | 58% | 57% | 55% | 54% |

a Les nombres ont été arrondis à la centaine près.

b Données préliminaires pour 2003.

c Quelque 1 800 personnes, admises au Québec après avoir été sélectionnées pour une destination autre que le Québec, sont exclues des prévisions.

1 Incluant les parents aidés.

2 Comprend les aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

3 Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et le parrainage collectif.

4 Comprend diverses catégories spéciales.

5 Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres.

Les admissions planifiées en 2005, selon la région d'origine^{a b}

| | Afrique | | Amérique | | Asie | | Europe | | Total | |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | min. | max. | min. | max. | min. | max. | min. | max. | min. | max. |
| Travailleurs qualifiés | 6 100 | 6 190 | 7 550 | 7 700 | 4 200 | 4 290 | 8 640 | 8 820 | 26 500 | 27 000 |
| Gens d'affaires | 200 | 250 | 80 | 100 | 1 490 | 1 860 | 240 | 300 | 2 000 | 2 500 |
| Autres économiques | 0 | 0 | 10 | 10 | 270 | 450 | 20 | 30 | 300 | 500 |
| Regroupement familial | 2 050 | 2 190 | 2 390 | 2 580 | 3 610 | 3 870 | 1 550 | 1 670 | 9 600 | 10 300 |
| Réfugiés sélectionnés à l'étranger ¹ | 490 | 540 | 1 170 | 1 280 | 420 | 460 | 110 | 120 | 2 200 | 2 400 |
| Réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile | 970 | 1 040 | 660 | 700 | 1 400 | 1 570 | 170 | 190 | 3 200 | 3 500 |
| Autres immigrants | 50 | 80 | 60 | 90 | 60 | 90 | 20 | 30 | 200 | 300 |
| Total | 9 860 | 10 290 | 11 920 | 12 460 | 11 450 | 12 590 | 10 750 | 11 160 | 44 000 | 46 500 |

a Les nombres ont été arrondis à la dizaine près. Par conséquent, il est possible que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des éléments.

b La région d'origine est basée sur le lieu de traitement de la demande dans le cas où celle-ci est traitée dans un bureau d'immigration du Québec à l'étranger. Lorsque la demande est traitée au Québec, elle est basée sur le pays de dernière résidence.

1 La répartition des réfugiés reproduit celle de l'année précédente, la planification pour 2005 n'étant pas encore convenue avec Citoyenneté et Immigration Canada et cette planification pouvant évoluer en cours d'année, en fonction de la conjoncture internationale.

Les activités de sélection

Au sein des catégories découlant de la sélection québécoise, il est prévu de délivrer entre 38 700 et 40 300 certificats de sélection en 2005. Le nombre de personnes sélectionnées pour chacune des catégories devrait se répartir comme suit :

- réfugiés à l'étranger : 2 400 à 2 600 personnes, dont environ 500 réfugiés ayant fait l'objet d'un parrainage collectif souscrit par un organisme ou par un groupe de personnes en leur faveur;
- travailleurs qualifiés : 29 000 à 30 000 personnes;
- gens d'affaires : 6 600 à 6 800 personnes;
- autres immigrants économiques et autres immigrants : 700 à 900 personnes.

Le tableau suivant présente la planification de la sélection québécoise pour 2005 en regard des résultats atteints en 2002 et en 2003 et des résultats prévus en 2004.

Le nombre de personnes sélectionnées par le Québec^a

| | 2002 | 2003 | Prévisions 2004 | 2005 | |
|---|---------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|
| | | | | Min. | Max. |
| Travailleurs qualifiés ¹ | 27 200 | 29 500 | 33 500 | 29 000 | 30 000 |
| Gens d'affaires | 6 300 | 6 800 | 6 800 | 6 600 | 6 800 |
| Autres catégories économiques ² | 400 | 300 | 500 | 400 | 500 |
| Réfugiés sélectionnés à l'étranger ³ | 2 300 | 2 600 | 2 200 | 2 400 | 2 600 |
| Autres immigrants ⁴ | 400 | 1 200 | 500 | 300 | 400 |
| Total | 36 600 | 40 400 | 43 500 | 38 700 | 40 300 |

a Les nombres ont été arrondis à la centaine près.

1 Incluant les parents aidés.

2 Comprend les aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

3 Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et le parrainage collectif.

4 Comprend diverses catégories spéciales.

La répartition des objectifs de sélection des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires, présentée au tableau ci-après, reflète la distribution géographique des demandes de certificats de sélection déjà présentées et celles anticipées. Elle s'établit comme suit :

- les travailleurs qualifiés proviennent principalement d'Afrique du Nord, d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud; l'exercice en cours de réduction des délais de traitement des dossiers sur le territoire du Maghreb explique que la proportion de candidats d'Afrique du Nord atteigne un peu plus de 30 % du total;
- la grande concentration de la sélection des gens d'affaires en Asie orientale se justifie par la forte offre d'immigration provenant de cette région.

Les objectifs de sélection des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires, pour l'année 2005, selon la région détaillée d'origine^{a b}

| | Travailleurs qualifiés | | Gens d'affaires | |
|-------------------|------------------------|---------------|-----------------|--------------|
| | Min. | Max. | Min. | Max. |
| Afrique du Nord | 9 300 | 9 600 | 530 | 550 |
| Afrique, autres | 350 | 350 | 130 | 140 |
| Amérique du Nord | 3 300 | 3 400 | 70 | 70 |
| Amérique centrale | 500 | 500 | 30 | 40 |
| Antilles | 600 | 650 | 0 | 0 |
| Amérique du Sud | 2 900 | 3 000 | 70 | 70 |
| Moyen-Orient | 1 400 | 1 500 | 790 | 820 |
| Asie de l'Est | 400 | 400 | 4 160 | 4 290 |
| Asie, autres | 50 | 50 | 270 | 270 |
| Europe de l'Est | 5 000 | 5 200 | 40 | 40 |
| Europe de l'Ouest | 5 200 | 5 350 | 530 | 550 |
| Total | 29 000 | 30 000 | 6 600 | 6 800 |

a Les nombres ont été arrondis à la dizaine près. Par conséquent, il est possible que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des éléments.

b La région d'origine est basée sur le lieu de traitement de la demande dans le cas où celle-ci est traitée dans un bureau d'immigration du Québec à l'étranger. Lorsque la demande est traitée au Québec, elle est basée sur le pays de dernière résidence.

Les volumes de sélection planifiés pour 2005, ainsi que leur répartition par catégorie et par bassin géographique, sont des estimations.